

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

**Décision n° 13760 du 6 juin 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ1912151S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 31612 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828652S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2019 :

Coppin Olivier NIGEND : 160 309 NLS : 8 017 323

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2019 :

Laferriere Maxime NIGEND : 179 320 NLS : 8 029 551

Magnier Nicolas NIGEND : 305 909 NLS : 8 091 061

Fantasia Amaury NIGEND : 232 041 NLS : 8 085 671

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2019 :

Lengrand Jérémy NIGEND : 325 186 NLS : 8 114 612

Pilot Romain NIGEND : 341 043 NLS : 8 110 651

Noyon Sébastien NIGEND : 328 781 NLS : 8 117 197

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juin 2019.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
G. CAZENAVE-LACROUTZ